

09 avr 2013 -17:42

La nouvelle déclaration à l'impôt des personnes physiques

Le Moniteur belge a publié hier la nouvelle déclaration à l'impôt des personnes physiques. Le 30 avril 2013 dans la matinée, le SPF Finances tiendra une conférence de presse qui lancera la période de déclaration.

Durant cette conférence de presse, les rubriques et codes ajoutés ou supprimés pour l'exercice d'imposition 2013 seront, entre autres, présentés.

Les sujets suivants seront aussi discutés : nos services aux citoyens pour aider à remplir la déclaration, les dates de dépôt des déclarations, Tax-on-web et la proposition de déclaration simplifiée qui existe déjà depuis quelques années.

Le SPF Finances tient à communiquer sur ces sujets au moment où la déclaration version papier sera distribuée et Tax-on-web sera disponible. Voici la raison pour laquelle le SPF Finances vous fixe rendez-vous le 30 avril 2013. Une invitation suivra.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be